

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 3 avril 2023 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Madame Sylvie Giroux
- ❖ Monsieur Charles Brochu

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier, est également présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-01

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture.

La séance est déclarée ouverte à 19h30.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié avec l'ajout d'une période de questions avant le point 6.

Ordre du jour

1. **Bienvenue par Monsieur le Maire**
2. **Prise des présences**
3. **Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue**
4. **Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture**
5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mars 2023 avec dispense de lecture**
6. **Correspondance**
7. **Finances**
 - 7.1 Acceptation des comptes à payer
 - 7.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
8. **Administration et affaires courantes**
 - 8.1 Résolution autorisant à signer un acte de cession visant à régulariser la propriété d'une partie du chemin Sterrett Mine – lot 5 535 854

- 8.2 Résolution autorisant à signer un acte de cession visant à régulariser la propriété d'une partie du chemin Sterrett Mine – lot 6 518 411
- 8.3 Autorisant l'achat d'une garantie prolongée pour le camion FORD F250 XLT
- 8.4 Inscription pour Monsieur Martin Lessard comme membre auprès de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)
- 8.5 Entretien de la patinoire extérieure – saison 2022-2023
- 8.6 Infotech – Atelier de formation webinaire révision paie 2023
- 8.7 La Tribune – Demande de publicité – Cahier spécial Richmond et la région

9. Développement local et régional

- 9.1 Journée de l'arbre et compost – 20 mai 2023

10. Urbanisme

- 10.1 ~~Dépôt du second projet de Règlement : Règlement No 595 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446 (REPORTÉ)~~
- 10.2 Dépôt du second projet de Règlement : Règlement No 598 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446 visant à encadrer les usages de location à court terme pour les résidences secondaires
- 10.3 Avis de motion et dépôt du premier projet de Règlement : Règlement No 599 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446 concernant les usages autorisés dans la zone R1

11. Voirie

- 11.1 Adjudication de la soumission pour le balayage des rues et intersections 2023

12. Rapport des activités du Maire

13. Varia

- 13.1 Demande d'appui – Camp Kinagalawi
- 13.2 Demande d'appui – Société d'agriculture de Richmond
- 13.3 Demande d'appui – Club de soccer Celtic de Richmond
- 13.4 Demande d'appui – Bibliothèque Daniel-Ménard (R.C.M.)
- 13.5 Infotech – Achat d'une banque d'heures
(AJOUTÉ)

14. Période de questions du public

15. Levée de la séance

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mars 2023 avec dispense de lecture

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE

le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 soit adopté tel que présenté.

19h32 - Monsieur Martin Lessard, directeur général, procède à un retour sur les questions déposées par certains membres du public lors de la dernière assemblée tenue le 6 mars dernier.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC – 19h35 à 20h05

Les membres du conseil municipal accordent une période de questions en début de séance afin de permettre aux membres du public de poser des questions au sujet d'un projet visant la zone AF13.

PAUSE - 20h05 à 20h09

Une brève pose a été prise le temps qu'un groupe de citoyen quitte la salle du conseil.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-03

Acceptation des comptes à payer

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 97 713,04 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-04

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 64 444,79 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis 4 100,00 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-05

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 45 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-06

Résolution autorisant à signer un acte de cession visant à

régulariser la propriété d'une partie du chemin Sterrett Mine – lot 5 535 854

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-07-18 – *Mandat à la firme Cain Lamarre pour la régularisation d'une partie du chemin Sterrett Mine* adoptée en juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT l'acte de cession préparé par la notaire Me Catherine Beaumier-Dupont concernant une partie du lot 5 535 854 appartenant à M. Denis Auclair ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général, M. Martin Lessard, et le maire, M. Herman Herbers, à signer l'acte de cession visant à régulariser la propriété d'une partie du chemin Sterrett Mine.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-07

Résolution autorisant à signer un acte de cession visant à régulariser la propriété d'une partie du chemin Sterrett Mine – lot 6 518 411

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-07-18 – *Mandat à la firme Cain Lamarre pour la régularisation d'une partie du chemin Sterrett Mine* adoptée en juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT l'acte de cession préparé par la notaire Me Catherine Beaumier-Dupont concernant une partie du lot 6 518 411 appartenant à la compagnie 9441-1295 Québec Inc. ;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général, M. Martin Lessard, et le maire, M. Herman Herbers, à signer l'acte de cession visant à régulariser la propriété d'une partie du chemin Sterrett Mine.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-08

Autorisation d'achat d'une garantie prolongée pour le camion FORD F250 XLT

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-03-22 - *Autorisant l'achat d'un véhicule de type pickup FORD F250 XLT* ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'acquérir une garantie prolongée de 2 ans pour le camion FORD F250 XLT ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général à procéder à l'achat d'une garantie prolongée de 2 ans d'une valeur de 1 050 \$ plus les taxes applicables pour le camion de type pickup FORD F250 XLT auprès de la compagnie Auto Sport LS.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-09

Inscription pour Monsieur Martin Lessard comme membre auprès de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)

Il est,
PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise le paiement de la cotisation annuelle 2023 auprès de l'Ordre professionnel des urbanistes du Québec (OUQ) de 648 \$ plus les taxes applicables de Monsieur Martin Lessard.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-10

Entretien de la patinoire extérieure – saison 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland souhaite aménager une patinoire extérieure en période hivernale au Parc Lamoureux ;

CONSIDÉRANT l'aide reçue pour maintenir et entretenir la patinoire extérieure durant la saison 2022-2023 ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland souhaite rémunérer M. Simon Arel et M. Étienne Bouchard au montant de 20 \$ / heure pour un total combiné de 70 heures.

QUE les fonds nécessaires pour la réalisation de cette présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-701-50-141 « Rémunération loisirs ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-11

Infotech – Atelier de formation webinaire révision paie 2023

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER Mme Suzanne Boucher, trésorière adjointe, à participer à l'atelier de formation sous forme de webinaire portant sur la révision de la paie

2023 offert par Infotech le 25 avril prochain au coût de 190 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-12

La Tribune – Demande de publicité – Cahier spécial Richmond et la région

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte une publicité de ¼ B de page en couleur au montant de 645 \$ plus les taxes applicables, dans le journal La Tribune du cahier spécial Richmond et la région.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-13

Journée de l'arbre et compost – 20 mai 2023

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'offrir ce service aux citoyens de la municipalité ;

CONSIDÉRANT le besoin d'environ 1 000 arbres ;

CONSIDÉRANT le succès de l'évènement lors des éditions précédentes ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la direction générale à procéder à la commande d'arbres auprès de l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ) et que ces arbres soient redistribués gratuitement aux citoyens de la municipalité le 20 mai 2023 de 9h à midi.

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité les documents et à engager les fonds nécessaires à la réalisation du projet.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-14

Dépôt du second projet de Règlement : Règlement No 595 –

Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446

(REPORTÉ)

CE POINT EST REPORTÉ POUR UNE PROCHAINE SÉANCE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-15

Dépôt du second projet de Règlement : Règlement No 598 –

Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446 visant

à encadrer les usages de location à court terme pour les

résidences secondaires

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement régissant le zonage sur son territoire;

- CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement ;
- CONSIDÉRANT QUE** les dispositions concernées par le présent projet de règlement restreignent les initiatives de certains citoyens ;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal trouve pertinent de procéder à la modification de son règlement de zonage no. 446 afin d'y apporter certains ajustements ;
- CONSIDÉRANT QUE** la modification proposée est conforme aux objectifs du plan d'urbanisme ;
- CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023, un avis de motion du Règlement numéro 598 a été dûment donné par le conseiller monsieur Charles Brochu et le premier projet de Règlement déposé ;
- CONSIDÉRANT QU'** une assemblée publique de consultation a été tenue le 3 avril 2023 dernier sur le projet de Règlement numéro 598 ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'ADOPTER** le second projet de Règlement numéro 598 *modifiant le Règlement de zonage numéro 446 visant à encadrer les usages de location à court terme pour les résidences secondaires avec dispense de lecture.*

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-16

Avis de motion et dépôt du premier projet de Règlement :
 Règlement No 599 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446 concernant les usages autorisés dans la zone R1

Madame Audrey Mailhot, conseillère

- DONNE** avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le deuxième projet de règlement numéro 599 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446 concernant les usages autorisés dans la zone R1* sera déposé.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), **le projet de règlement No 599 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 446 concernant les usages autorisés dans la zone R1 est déposé.**

De plus, une assemblée publique sur ce projet de règlement sera tenue le 1^{er} mai 2023, au bureau municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland situé au 292, chemin de la Rivière, à Cleveland (Québec) J0B 2H0. Lors de cette assemblée publique tenue par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire, le conseil municipal expliquera le

projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-17

Adjudication de la soumission pour le balayage des rues et des intersections 2023

CONSIDÉRANT QUE des soumissions pour des prix forfaitaires ont été demandées pour les travaux de balayage des rues et des intersections pour la saison 2023 ;

CONSIDÉRANT l'ajout de nouvelles rues pavées dans la municipalité, soit rue de la Place Terry et la 3^e Avenue ;

CONSIDÉRANT QUE seule l'entreprise MYRROY Division Estrie Inc. a soumis un prix forfaitaire d'une somme de 9 125 \$ plus les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT les frais pour l'utilisation de l'eau potable ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte la soumission de MYRROY Division Estrie Inc. pour le balayage des rues et des intersections pour la saison 2023 au montant forfaitaire de 9 125 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais d'utilisation de l'eau potable.

QUE le directeur général soit et est autorisé à procéder en temps opportun aux travaux de balayage des rues et des intersections.

QUE les fonds nécessaires pour la réalisation de la présente résolution soient pris au poste budgétaire de la voirie, soit le poste : 02-320-40-516 « *Balayage des rues* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-18

Demande d'appui – Camp Kinagalawi

CONSIDÉRANT la demande d'appui, formulée par le Camp Kinagalawi, au dépôt d'une demande de subvention au Fonds régions et ruralité (FRR) auprès du MAMH ;

CONSIDÉRANT l'importance du mouvement scout dans le développement de la jeunesse canadienne et québécoise ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland appuie la demande de subvention au Fonds régions et ruralité, formulée par le Camp Kinagalawi.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-19

Demande d'appui – Société d'agriculture de Richmond

CONSIDÉRANT la demande d'appui au dépôt d'un projet au fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François, formulée par la Société d'agriculture de Richmond ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de la Société d'agriculture de Richmond consiste à l'ajout de nouvelles lumières intérieur et extérieur au DEL, et ce, dans le but d'obtenir une meilleure efficacité énergétique ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland appuie le projet d'éclairage au DEL de la Société d'agriculture de Richmond.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-20

Demande d'appui – Club de soccer Celtic de Richmond

CONSIDÉRANT la demande d'appui, formulée par le Club de soccer Celtic de Richmond, au dépôt d'une demande de subvention au Fonds régions et ruralité (FRR) auprès du MAMH ;

CONSIDÉRANT QUE le Club de soccer Celtic de Richmond souhaite se procurer des équipements qui serviront à promouvoir l'activité physique des jeunes et des moins jeunes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland adhère aux principes des saines habitudes de vie ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland appuie la demande de subvention au Fonds régions et ruralité (FRR), formulée par le Club de soccer Celtic de Richmond.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-21

Demande d'appui – Bibliothèque Daniel-Ménard (R.C.M.)

CONSIDÉRANT la demande d'appui au dépôt d'un projet au fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François, formulée par la Bibliothèque Daniel-Ménard (R.C.M.);

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à la création d'une zone jeunesse dans la bibliothèque qui permettra d'accueillir la tenue de diverses activités auprès de la population et des organismes de la région avec l'achat de nouveaux livres, de jeux éducatifs et ludiques, l'achat de trousseaux et de matériel pédagogiques ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland appuie le projet d'aménagement d'une zone jeunesse dans la Bibliothèque Daniel-Ménard (R.C.M.).

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-22

Infotech – Achat d'une banque d'heures

CONSIDÉRANT les besoins en service comptable de la municipalité;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à l'achat d'une banque de 26 heures, sans date d'expiration, chez Infotech pour le service comptable et la formation, au coût de 1 960 \$, plus taxes;

D'AUTORISER le directeur général et le maire à signer tout document relatif au dossier.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC – 20h35 à 20h55

Les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 6 mars 2023.

Aucune question n'a été reçue par courriel.

Les questions des citoyens présents ont été entendues et répondues par les membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-04-23

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 20h55.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du *Code municipal*.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 4^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-trois.

Herman Herbers, Maire

Martin Lessard, Greffier-trésorier